

La France soutient l'Initiative du Bénin
pour
"La Paix par un autre Chemin"



François Hollande et Boni YAYI ... en concertation

Message au Symposium du 26 mai 2015

Monsieur le Président,
Eminences,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un grand honneur de prendre aujourd'hui la parole devant vous comme représentant de M. François HOLLANDE, Président de la République française, qui m'a demandé de vous transmettre ses salutations et ses encouragements chaleureux pour la réussite de ce Symposium international de Cotonou sur l'éducation à la paix et au développement par le dialogue interreligieux et interculturel. Le sujet qui nous rassemble aujourd'hui est important. C'est pourquoi la France a tenu à apporter son plein soutien à l'initiative du Professeur Albert TEVOEDJRE que je souhaite saluer tout particulièrement.

Le message que je souhaite vous adresser aujourd'hui au nom de la France tient en trois points.

1) Le premier point concerne l'Etat laïc et le dialogue interreligieux. Comme vous le savez, la France est un Etat laïc, profondément attaché à la laïcité, fruit de notre histoire et principe fondamental de notre République. D'aucuns pourraient alors s'étonner que l'Etat laïc s'intéresse au dialogue interreligieux. Il n'y a pourtant aucune contradiction entre la laïcité et le dialogue interreligieux dès lors que l'on revient au sens profond de la laïcité. Cette dernière, en effet, n'est pas une posture idéologique hostile aux religions. Elle est bien plutôt un dispositif juridique garantissant la liberté religieuse par la neutralité de l'Etat qui suppose que celui-ci soit séparé de la religion. La laïcité est cette alchimie qui permet à tous, croyants de toutes religions et non-croyants, de vivre ensemble en paix et dans l'harmonie.

Cela nous ramène à l'essence même de l'Etat dont une des missions essentielles est de garantir la paix civile et la concorde entre les nations. Or, dans un monde où les religions sont trop souvent invoquées et instrumentalisées au service de buts qui n'ont rien de religieux et où de nombreuses violences sont commises au nom de la religion, il est clair que le dialogue interreligieux est un instrument précieux de paix civile et de concorde entre les nations. Aussi est-il conforme à la mission de l'Etat que celui-ci s'y intéresse.

Entendons-nous bien cependant. Dès lors que le politique et le religieux sont séparés, il n'appartient pas à l'Etat, qui ne saurait être religieux, de mener le dialogue interreligieux. Cette noble mission appartient d'abord aux religions, aux autorités religieuses et aux croyants. Il faut que les responsables religieux en soient convaincus, y soient formés et aient le courage de porter, au nom de la coexistence pacifique, de l'unité du genre humain et de la dignité de toute personne, une parole de paix et de dialogue. Alors, l'Etat peut et doit apporter son soutien. S'il n'appartient pas à l'Etat de mener le dialogue interreligieux, il lui appartient de dire qu'il estime, encourage et

soutient ce dialogue. C'est ce que je suis venu vous dire aujourd'hui au nom de la France.

2) Mon deuxième point sera pour souligner l'urgence qui s'attache au dialogue interreligieux et au dialogue interculturel. Vous le savez, la France a été touchée au début de l'année par des attentats d'une très grande violence qui ont été commis au nom de la religion. Profondément meurtrie, la population française a réagi, le 11 janvier, par un exceptionnel élan de solidarité en réaffirmant son refus de la violence et du terrorisme et sa volonté de vivre ensemble. Loin de moi, toutefois, la tentation de ne parler que de mon propre pays. Vous savez bien que la violence qui a tué à Paris est la même que celle qui a tué et qui continue de tuer dans tant de pays du monde, en Syrie, en Irak, en Libye, au Nigeria, au Kenya et ailleurs.

Nous savons que des jeunes de nos pays sont victimes de la séduction pernicieuse des groupes terroristes qu'ils partent rejoindre sur un chemin de mort. C'est un devoir impérieux pour nous d'unir nos efforts pour lutter contre cette radicalisation au nom de la religion et de protéger nos jeunes.

Nous devons le faire avec force et détermination. Nous devons aussi le faire avec justice et sagesse. Nous devons le faire en évitant tout amalgame entre les religions et les crimes commis en leur nom. Comme le disait récemment un haut responsable musulman en visite officielle en France, les religions sont innocentes des crimes que certains commettent en leur nom. Encore faut-il que les responsables religieux élèvent la voix pour dire une parole forte et claire pour condamner toute violence perpétrée au nom de la religion. Encore faut-il que les pouvoirs publics, les responsables civils, les intellectuels élèvent aussi la voix pour dire une parole de paix et refuser les amalgames.

3) Mon troisième point visera à ouvrir quelques pistes de réflexion sur les modalités de ce dialogue. Comment pouvons-nous

nous opposer à cette vision désespérante qui attire tant de jeunes dans une logique de rejet, d'exclusion, d'intolérance et de violence ? C'est là que le thème de ce symposium prend tout son sens parce qu'il réunit dans une même approche la paix, le dialogue et l'éducation. Nous n'assistons pas à l'inéluctable choc des civilisations mais au choc des ignorances. C'est à cela que nous devons nous opposer.

L'ignorance est le berceau de l'intolérance. Et l'intolérance est la source de la violence. Aussi devons-nous placer l'éducation et l'éducation à la paix au centre de nos préoccupations. C'est à cela que doit tendre notre dialogue.

La France souhaite que le Symposium de Cotonou soit une étape fructueuse sur cette voie.

Présenté par l'Ambassadeur
Jean—Christophe PEAUCELLE
Représentant du Président
François HOLLANDE

